



COMPTE RENDU

Réunion Conseil Municipal – 02 octobre 2018

Présents (CM) : J. RACINE, S. JEMEI, E. ONIMUS, C. CONSTANT, S. MENNY, S. RICHARD.

Excusé : H. COULON procuration à C. CONSTANT

Evelyne ONIMUS est désignée secrétaire de séance

S. HOFF, secrétaire de mairie a participé à la réunion.

Début de la séance à 19h35.

Thèmes

Validation compte-rendu du CM en date du 10/07/2018.

- Adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives.

- En 2017, la subvention de Territoire d'énergie 90 et du SMTC ont été imputées au compte 1336. Or ce compte ne doit être utilisé que si la commune pratique l'amortissement. De ce fait il y a une anomalie en trésorerie sur le compte de gestion 2017.

Pour cela il est nécessaire d'émettre un mandat au compte 1336 pour annuler le titre et de réimputer au compte 1346 sur le budget 2018.

Le compte 1336 n'est pas approvisionné, il est nécessaire d'injecter la somme de 1 222 €.

Compte 1336 « participation voies et réseaux » + 1 222 €

Compte 2151 « travaux voirie » - 1 222 €

En fonctionnement il faut aussi approvisionner le compte 6533 « retraite des élus ». En effet le versement de la cotisation patronale de 2017 a été effectué sur le budget 2018. En fin d'année il faudra verser la cotisation de l'année 2018.

Compte 6553 « cotisations retraite élus » + 500 €

Compte 60632 « fournitures de petits équipements » - 500 €

A l'unanimité le Conseil approuve les modifications budgétaires.

Assiette des coupes de bois 2019

- En application de l'article R.213-23 du code forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose pour la campagne 2018-2019 (exercice 2019), l'état d'assiette des coupes résumé ci-dessous.

Parcelle	Surface à parcourir	Type de coupe	Volume prévu à récolter
1 au cournot	5,37 ha	Coupe sanitaire dans les frênes	145 m ³
2 la planchette			

Le lot sera vendu par adjudication en décembre 2018.

- Après en avoir délibéré par 7 voix pour, le Conseil Municipal :



- Approuve l'état d'assiette des coupes 2019 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui sont inscrites
- Autorise le Maire à signer tout document y afférent.

Fonds de concours de fonctionnement CCST.

Le Maire informe le conseil municipal que la CCST va reverser à la Commune la somme de 2 500,00 € pour le fonds de concours de fonctionnement pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le versement du fonds de concours de la CCST pour la somme de 2 500,00 € pour 2018.
- D'établir un tableau récapitulatif des dépenses de fonctionnement de l'année 2017 pour le bâtiment communal (mairie) visé par le trésorier
- D'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Etrennes des aînés

- Le Conseil Municipal a décidé de reconduire le processus des années précédente. A savoir au choix : 1 repas au restaurant ou 1 bon d'achat dans une jardinerie. Les formulaires d'inscription seront adressés aux intéressés mi-novembre.

Demande de subvention

- La société de pêche de Recouvrance a fait parvenir une demande de subvention. Le conseil municipal octroie une subvention de 150 €.

Informations et questions diverses.

Le Maire informe :

- Vente de brioches le 03/10/18 à 18h.
- Elections européennes auront lieu le 26/05/2019.
- Mise à jour de la carte communale : suite à la mise en place d'un plan de servitudes d'utilité publique (SUP) et du tableau afférent modifié.
- Célébration du centenaire de l'armistice de 1918 se déroulera le 10 novembre à Grosne à 09h30.
- Déchetterie mobile : 17 octobre après-midi aux heures habituelles.
- Fibre optique : l'armoire devrait être installée mi-octobre.
- Ménage à la mairie, fleurissement et entretien du village : Réflexion sur l'embauche d'un agent d'entretien ou sous-traitance par une entreprise.
- Accotements hors agglomération le long de la RD 37 direction Brebotte : Après réunion sur zone avec le Directeur des routes du Conseil Départemental, celui-ci devrait engager des travaux pour remédier aux problèmes rencontrés l'hiver dernier.
- Points sur les syndicats intercommunaux : Compte-rendu de la situation de la fourrière animale par Evelyne ONIMUS.

Fin de la séance à 21h45

Evelyne ONIMUS, secrétaire de séance

10/10/2018